



Oeuvre Départementale des Centres de Vacances de la Corrèze

17 av. Winston Churchill - BP 157 - 19004 TULLE CEDEX

tél : 05 55 20 01 04 | odcv@odcv.com | www.odcv.com

Madame, Monsieur,

Afin d'inscrire votre enfant à ce séjour, merci de bien vouloir **retourner les documents** ci-dessous nécessaires à l'inscription accompagnés de **votre acompte**. Vous conserverez les autres documents.

Il est conseillé de nous contacter avant toute inscription pour pré-réserver la place.

Formalités d'inscription

1 - DOCUMENTS NECESSAIRES A L'INSCRIPTION

- ✓ **Fiche d'inscription** à compléter, dater et signer recto/verso
- ✓ **1 photo d'identité** du participant à coller sur la fiche d'inscription
- ✓ **Fiche sanitaire** de liaison à compléter, dater et signer
- ✓ **COPIES CARNET DE VACCINATION** (*obligatoire*)
- ✓ **Attestation de droit à l'assurance maladie** ou à la **C2S valable pendant le séjour**, à demander à votre assurance maladie (non valables : copies cartes vitales, mutuelles scolaires...)
- ✓ **Justificatif récent de quotient familial (QF) CAF ou MSA**

2 - PARTICIPATIONS A DEDUIRE

- ✓ **CAF Corrèze** : notez votre numéro d'allocataire sur la fiche d'inscription
- ✓ **Autres aides** : MSA, comité d'entreprise, Mairies, COS, CGOS, ...
- ✓ **Compensation Conseil départemental 19** : joindre un justificatif récent de quotient familial CAF ou MSA (voir notice information jointe).



Pour tous les enfants corréziens, il est indispensable de nous communiquer le montant de ces éventuelles participations et d'**attester sur l'honneur** afin que l'ODCV calcule le montant de la compensation **Conseil Départemental de la Corrèze** (*au verso de la fiche d'inscription*).

3 - VOTRE ACOMPTTE

- ✓ **À verser à l'inscription** : **20% du prix du séjour** (*hors réduction*) + **adhésion à l'association par inscrit** : **15€/enfant**.
Paiements acceptés : virement, chèque, espèces, chèques-vacances papier & Connect, carte bancaire sur place à Tulle ou par téléphone au 05 55 20 01 04. Possibilité paiement échelonné après accord de l'ODCV.
- ✓ **Assurance annulation facultative** : ajoutez **4% du prix du séjour** (*hors réduction et adhésion*) à votre acompte si vous souhaitez y souscrire.

Avant le départ

Une quinzaine de jours avant le début du séjour, nous vous ferons parvenir une convocation précisant les coordonnées du village vacances, les heures et lieux de départ et retour, le trousseau particulier à prévoir... et le montant restant à payer avant le départ.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.

Séjours éligibles au dispositif



Séjour n°15 - du 04/07 au 10/07/2026 (7 jours)

Séjour n°17 - du 16/08 au 22/08/2026 (7 jours)

Un vrai moment de plaisir et de surprise et surtout de déconnexion des écrans. Rien de tel que la magnifique vallée de Chamonix Mont Blanc pour renouer avec la liberté et les grands espaces.

Un programme très oxygéné :

1 sortie demi-journée au **Parc Aventure : Accro' Park des Gaillands**

½ journée à la **piscine en plein air** de Chamonix et ses vues sur le Mont Blanc



1 descente **Luge d'été**

Randonnée journée jusqu'au **Parc Animalier de Merlet** encadrée par Accompagnateur en Moyenne Montagne

1 montée avec le petit train rouge du Montanvers pour pénétrer à l'intérieur du glacier de la Mer de Glace et comprendre le problème de la fonte des glaciers

1 montée en téléphérique au sommet de l'Aiguille du midi à 3842m au pied du Mont Blanc et expérience du « Pas dans le vide ».



1 montée en téléphérique au sommet du Brévent 2525m face au Massif du Mont Blanc.

Les animateurs proposeront également des activités ludiques, sportives et manuelles ainsi que des soirées animées.



Hébergement : Chalets des Aiguilles | 74400 Chamonix Mont Blanc

Centre permanent, ouvert de décembre à octobre situé sur une propriété boisée d'1.5 hectare, à 5mn à pied du centre-ville, et du départ de la mer de glace. Toutes les activités se font au départ du centre sans navette.



Transport : Car au départ de MALEMORT / TULLE / SAINT ANGEL

Effectif : 30 à 32 participants

Repas inclus : dîner du 1^{er} jour au déjeuner à emporter du dernier jour



TARIFS AVEC COMPENSATION Conseil Départemental 19 déduite*

* Pour tous les enfants (6 à 17 ans) résidant en Corrèze de façon permanente en 2026

De 14€ à 22€/jour de réduction sous réserve budget disponible (voir notice d'information)

N° séjour	Tarif public	QF<300*	QF 301 à 500*	QF 501 à 720*	QF 721 et +*
15-17	666 €	512 €	526 €	540 €	568 €

Adhésion ODCV à ajouter : **15€/participant** (à régler à l'inscription)